

## FORMATION DAMAGE NORDIQUE 2018

Nordic France  
Alpespace -24 voie Saint Exupéry -73800 FRANCIN  
Tel 04 79 70 35 04 -contact@nordicfrance.fr  
<http://www.nordicfrance.fr>

Organisme Formateur Agréé par l'Arrêté du 08-01-93 (M.Intérieur et J.Sports)  
Formation Professionnelle : N° 82.73.00354.73 du 01-10-91

### OBJECTIFS

Formation à vocation opérationnelle, destinée à donner aux candidats les principales notions en lien avec l'environnement du dameur.  
Connaissances théoriques de base de la météorologie et de la nivologie, appliquées au damage.  
Apporter des solutions techniques clés en fonction des typologies de neige.  
Développer une culture de la qualité du damage nordique.  
Notion de conduite économique et écologique, durée de vie de la machine...

### PUBLIC

Dameur débutant à confirmé. Une expérience initiale du damage est fortement conseillée.  
Personnel employé sur un site, avec un poste permanent ou occasionnel de dameur.  
Inscription dans la limite des places disponibles, fixée à 15

### EQUIPEMENT et MATERIEL

Journées théoriques : matériel de prise de note...  
Journée pratique : tenue de dameur, utilisation de l'engin du site (*convention à retourner*)

### VALIDATION

Délivrance d'une attestation de formation par Nordic France à l'issue des deux journées de formation.

### TARIF

Montant des frais pédagogiques : 400 €  
*Frais de déplacement, d'hébergement et de restauration non inclus<sup>1</sup>*

### FINANCEMENT

Possibilité de faire appel au fonds de formation volontaire Agefos PME/Nordic France pour les sites ayant cotisé en 2018.

## PROGRAMME

### **PARTIE THEORIQUE - 1 journée**

#### **Jour 1 - Météorologie et nivologie appliquée au damage - 13/12/2018**

Intervenants : Pierre Sandre, nivologue et professionnels de la neige.  
Lieu : Nordic France - Alpespace - 24 Voie Saint Exupéry - 73800 FRANCIN  
Horaires : 9h30 - 12h / 14h - 16h30 (possibilité déjeuner sur place self « La pyramide »)

#### Météo – Nivologie (neige naturelle et neige de culture)

- Les conditions de formation et de transformation du manteau neigeux.
- Construire une piste de ski de fond, les effets du damage.

#### Préparation des pistes et exigence de qualité : « éco damage »

- Conditions climatiques et organisation du travail
- Rendement et qualité de piste en fonction du manteau neigeux.
- Savoir s'adapter aux capacités de sa machine.

### **PARTIE PRATIQUE - 1 journée – date à prévoir ensemble**

Intervenant : Formateur local damage Nordic France.  
Lieu : site d'embauche du candidat  
Horaires : à établir en fonction des conditions de damage

#### Analyse contextuelle du site du candidat

- Forces et faiblesses, points d'amélioration à court et moyen terme.
- Opportunités et menaces, pérenniser et valoriser son activité professionnelle.

#### Conduite en situation.

- Techniques de travail de la neige.
- S'adapter aux conditions et à sa machine.
- Améliorer la qualité – réduire les couts – améliorer la durée de vie de l'engin.

#### Entretien de la machine

- Sensibilisation aux couts d'entretien et réparation
- Les opérations quotidiennes début et fin de poste

#### Sécurité au travail

- Procédures de base, monter et descendre de la machine, réparer sur piste...
- Situation de travailleur isolé, comment prendre en compte le risque.

## FORMATION DAMAGE NORDIQUE 2018 DOSSIER D'INSCRIPTION

A retourner auprès de votre association départementale ou de massif  
Qui fera le lien auprès de Nordic France  
**Pour le 07 décembre 2018 dernier délai**

Station : .....

Nom et Fonction du responsable : .....

Adresse : .....

Contact Tél : ..... Contact mail : .....

**1. Souhaite inscrire à la formation :**

(Inscriptions selon places disponibles et dans l'ordre d'arrivée des dossiers)

Noms/Prénoms stagiaires	Dates de naissance	Nbre de saisons d'expérience en damage « fond »	Contact Tel	Contact mail

**2. Paiement :**

Frais pédagogiques : 400 € /stagiaire, soit total : ..... €,

Par chèque à l'ordre de Nordic France

Par virement sur le compte de Nordic France :

IBAN : FR76 1810 6008 1087 1297 0105 083

BIC : AGRIFRPP881

Fait à ..... le .....

Nom, prénom du signataire : ..... Cachet et signature :

<sup>1</sup> Nous rappelons que les repas et hébergement sont à la charge des participants.

## FORMATION DAMAGE NORDIQUE 2018-2019

### CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'ENGIN DE DAMAGE

*(Un exemplaire est à retourner à Nordic France complété, paraphé à toutes les pages, signé et revêtu de votre cachet à la dernière page, merci)*

Entre les soussignés,

L'association Nordic France, Alpespace, 24 voie Saint Exupéry – 73800 FRANCIN

Désignée ci-après « NF »

D'une part

Et

Le site nordique d'accueil .....

Adresse.....

Représentée par : .....

Fonction : .....

Ci après désigné « le site»

D'autre part,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

#### **Article 1 – Objet**

Dans le cadre de l'organisation de la formation damage nordique, NF fait appel aux services du site ..... pour accueillir la journée de formation pratique de son/ces personnel(s).

Cette formation pratique implique la mise à disposition d'au moins un engin de damage. Cet engin pourra être conduit par des stagiaires du site, accompagnés d'un formateur de NF, extérieur au personnel du site, ou directement par le formateur.

La présente convention a pour objet le prêt du matériel tel que désigné ci-dessous, à NF par le site, et de déterminer les obligations respectives des parties.

Marque et modèle : ..... Année : .....

N° Châssis : .....

Equipement (entourer si engin équipé et préciser si nécessaire) :

Fraise.....Lame.....

Chenilles..... Traceurs.....

## Article 2 – Obligations des parties

### Obligations du site

La présente convention est conclue pour la durée de la journée de formation pratique damage nordique. Date à définir en fonction des contraintes du site et des disponibilités du formateur détaché par NF, à compter du 20 décembre 2018 (fin de la formation théorique le 13 décembre 2018).

Le site s'engage à prêter l'engin en parfait état de fonctionnement.

Le site atteste qu'il est assuré au travers d'une garantie pour l'ensemble de ces engins, pour tous risques, et qu'il est couvert par une assurance en responsabilité civile de circulation et de fonctionnement étendue à tout conducteur avec capital invalidité/décès et bris de l'engin.

Lors de la restitution le site fera une vérification de l'engin en présence du formateur. Toute défectuosité, irrégularité, sera signalée à NF.

Le site désigne en son sein un responsable sur place pour la durée de la formation, qui sera l'interlocuteur du formateur de NF. Nom du responsable : .....

Le responsable fournira au formateur NF les consignes de sécurité et de circulation concernant la zone dans laquelle ils seront autorisés à évoluer.

### Obligations de NF

NF précise que les engins seront mis à disposition du formateur, intervenant au nom et pour son compte.

NF s'engage à ce que l'engin soit rendu en parfait état de fonctionnement et à ce que le plus grand soin y soit apporté.

Le formateur utilisera le matériel conformément aux règles de l'art de la profession, au plan de circulation et aux consignes de sécurité précisées par le responsable sur le site.



Le formateur prendra livraison de l'engin au début de la session de formation pratique, et le restituera au site en fin de session.

NF s'engage à ce que le formateur soit compétent en matière de conduite des engins visés à l'article 1.

### **Article 3 – Maîtrise des situations d'urgence**

Pour prévenir tout incident ou accident ayant lieu sur le lieu de la formation, le responsable sur site vérifiera que le formateur est doté de moyens de communication mobile fiables afin de donner l'alerte (téléphone mobile radio portative mise à disposition par le site le cas échéant)

### **Article 4 – conditions financières**

La présente mise à disposition est consentie par le site à titre gracieux.

### **Article 5 – litiges**

En cas de litige dans l'interprétation ou l'exécution de la présente convention et qui n'auraient pu, au préalable, faire l'objet d'un arrangement amiable, les parties conviennent de recourir à un arbitre désigné d'un commun accord. A défaut, les litiges seront portés devant les juridictions compétentes par la partie la plus diligente.

Fait en deux exemplaires (cachets et signatures)

Le Président de Nordic France

Le site nordique